

Chronique d'hygiène sociale et morale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 243

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

décisions importantes ont été prises. La date de l'Exposition a été définitivement fixée de la fin août à la fin septembre 1928, soit sur une période de 5 semaines comprenant 6 dimanches. Le budget a été adopté, qui prévoit notamment la constitution d'un fonds de 200.000 fr. au moyen de subventions et par la souscription de parts de garantie de 25 fr. chacune, pour lesquelles une active propagande sera faite dans tous les cantons. A également été adopté avec quelques modifications le programme général de l'Exposition, qui servira de base générale à toute l'entreprise, et que compléteront les règlements particuliers de chaque groupe et le règlement d'organisation: le programme fixe dès maintenant les qualifications nécessaires pour participer à la *Saffa*, qualification très larges, puisque seront admises à exposer toutes les femmes suisses, même domiciliées à l'étranger, toutes les étrangères domiciliées en Suisse depuis trois ans au moins, et les Suisses de naissance mariées à des étrangers et habitant l'étranger — ceci pour répondre à l'une des thèses du féminisme sur la nationalité de la femme mariée. Le prix de location pour les exposants, différent suivant les catégories, a été également établi selon une échelle dont on trouvera les détails dans les règlements intérieurs; enfin, faute de temps, on n'a pu qu'effleurer la question des concours pour l'affiche de la *Saffa*, pour le *Festpiel* prévu, etc.

Disons encore que des démissions pour cause de maladie ou d'autres occupations s'étant produites dans le Bureau directeur, l'Assemblée d'Oltén a procédé à l'élection de M^{lle} Gourd (Genève) et de M^{me} Weber (Saint-Gall). Des démarches pour constituer un Comité d'honneur ont été décidées auprès de MM. Musy, Motta et Schulthess, conseillers fédéraux, et auprès de M^{mes} Chaponnière-Chaix (Genève), Orelli (Zurich) et Crivelli (Lugano). Et, chose bien nécessaire, deux secrétaires à poste fixe ont été désignées à Berne, qui, à côté du Comité d'organisation composé surtout de Bernoises, concentreront le travail administratif entre leurs mains: M^{lle} Anna Martin, et M^{me} Luthy-Zobrist, qui a déjà travaillé au sein du Comité comme présidente du *Frauengewerbeverband*.

Nominations bien nécessaires, en effet. Car la mise sur pied de la « Saffa » est une tâche si considérable et si écrasante, qu'il est indispensable de mettre dès maintenant tous les atouts du succès dans son jeu par l'organisation méthodique d'un travail, nouveau pour beaucoup, parce qu'il doit s'accomplir sur une base nationale. On a peut-être jusqu'ici perdu un peu trop de temps en tâtonnements, et toutes les bonnes volontés prêtes à collaborer n'ont pas toujours vu assez clair dans les projets des différents Comités pour pouvoir apporter un concours effectif. La réunion de l'autre dimanche nous a donné l'impression que cette première période — inévitable sans doute — était passée, et que c'était sur une route déjà bien débarrassée d'obstacles qu'allaient s'engager désormais celles qui sont décidées à mener à bien cette entreprise si importante pour les femmes suisses.

S. F.

Quelques idées pour la propagande suffragiste en Suisse

Que de fois déjà ce sujet a été étudié, en Assemblée générale, en séance de présidentes, voire même au Congrès de Paris!... Aussi est-il vraiment compliqué de trouver des idées nouvelles. Cependant, une fois de plus, ce thème fut repris au Cours de vacances d'Ermatingen, où il fut proposé comme sujet de concours. Courageusement, deux participantes, M^{me} Ficker, de Bâle, et M^{lle} Weber, de Saint-Gall, se mirent à l'œuvre; leurs travaux éveillèrent de l'intérêt et obtinrent tous deux un prix. Les suggestions émises nous

paraissant pouvoir être utiles à nos petites Sections, nous en donnerons ici un court résumé.

L'une des concurrentes recommande tout spécialement la propagande individuelle. Que toutes les suffragistes se fassent un devoir de recruter chaque année un certain nombre de nouveaux adhérents. Pour cela, qu'elles ne ménagent ni leur temps ni leur peine. Qu'elles saisissent chaque occasion d'affirmer leur conviction; qu'elles tâchent d'entraîner à nos séances et à nos conférences des personnes ne se rattachant pas encore à notre mouvement. Qu'elles fassent connaître à leurs amis nos journaux suffragistes qui sont un excellent moyen de propagation de nos idées. Il serait peut-être utile que ces journaux puissent être servis gracieusement pendant un mois ou deux à des personnes que désigneraient des membres de nos Sections. Ce serait certainement de la bonne propagande.¹

L'autre concurrente s'attache plus spécialement aux moyens directs. Elle attire l'attention sur l'importance de la grande presse et recommande de ne jamais se lasser d'y faire paraître des articles ayant trait à nos idées et à nos buts, imitant en cela le commerçant qui, pour attirer l'attention du public, répète indéfiniment ses annonces. N'oublions pas non plus les journaux de mode, dans lesquels il serait facile de faire paraître des biographies de femmes; les feuilles religieuses, où l'on parlerait du travail des femmes dans les paroisses et les écoles; les journaux d'abstinence, dont tous les membres devraient comprendre l'importance de notre mouvement suffragiste. Les conférences sont toujours utiles, à condition d'être choisies judicieusement et en tenant compte de la mentalité du public auquel elles s'adresseront. Ne pas négliger non plus tous les petits moyens, tels que: cartes postales avec pensées suffragistes, timbres de propagande à coller au dos des enveloppes, projections de clichés, films suffragistes, pièces de théâtre, etc. Peut-être pourrait-on aussi faire imprimer notre insigne sur du papier à lettre de qualité et de format agréables. Nos suffragistes s'en serviraient certainement volontiers pour leur correspondance et rappelleraient sans cesse, par ce moyen, notre mouvement à leurs amis. La « Saffa » va aussi nous procurer la possibilité de faire une active propagande: ne pourrait-on pas, au stand qui sera réservé au suffrage féminin, placer une grande urne, au pied de laquelle se trouverait une liste où tous les amis du suffrage féminin pourraient inscrire leur nom? Le nombre de signatures ainsi recueillies serait ensuite publié.

Un moyen qui intéresserait spécialement les Sections des villes, ce serait la propagande, organisée par les membres du Comité, auprès de toutes les commerçantes. Il serait facile de leur démontrer combien le fait de ne pas posséder leur bulletin de vote les place sur un pied d'inégalité vis-à-vis de leurs concurrents masculins. A Bâle, le cours sur le féminisme donné à l'Université populaire a eu beaucoup de succès. Que d'autres villes essaient aussi de ce moyen. Bref, l'essentiel est que chacune d'entre nous se rende bien compte de l'importance qu'il y a pour notre mouvement à gagner un grand nombre d'adhérents, car en Suisse il ne nous suffit pas de gagner une élite, mais bien le peuple tout entier. Tâche ardue, mais chère aussi à toute bonne suffragiste.

Puissent les idées émises dans ces travaux de concours être utiles à notre cause. C'est le vœu que forment les deux lauréates, vœu auquel nous nous associons de tout cœur.

H. Z.

Chronique d'hygiène sociale et morale

Au lieu de noyer son rapport annuel dans le flot des rapports d'ordre analogue, qui sont publiés soit à la fin du printemps ou en décembre, le très actif secrétaire du Cartel romand H. S. M., notre collaborateur, M. Maurice Veillard, a l'excellente idée de le faire paraître au début de l'automne, alors qu'après les vacances se réorganisent toutes les activités, et l'excellente idée également de le publier sous une forme attrayante et vivante dans la *Revue annuelle d'hygiène sociale et morale*, dont il constitue la partie essentielle, précédée d'une préface de M^{lle} Elisabeth de Keyserling, secrétaire de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles de Genève, sur les *Jeunes Filles d'aujourd'hui*. Des détails sur l'activité des groupes à travers la Suisse romande, des adresses utiles de personnes

¹ C'est ce qui se fait déjà en ce qui concerne le *Mouvement*. (Réd.)

se préoccupant de ces questions, une bibliographie courte et pratique complètement cet utile fascicule, que nous recommandons chaudement. (Le demander au Secrétariat du Cartel H. S. M., Grand-Pont, 2, Lausanne.) Nous lui empruntons les renseignements qui suivent.

* * *

Nos lecteurs avaient été mis au courant¹, l'automne dernier, du projet de loi fédérale sur la tuberculose présenté aux Chambres par le Conseil fédéral, et attendu impatiemment par les Sociétés qui ont à leur programme la lutte contre ce fléau. Nous pensons donc les intéresser en les mettant au courant de l'état actuel de la question, selon les indications fournies par la *Revue H. S. M.*:

« ... Elaboré depuis une douzaine d'années, revu et corrigé par des experts, réduit par le Conseil fédéral, ce projet a été délibéré par le Conseil des Etats d'où il sort encore rétréci, par souci d'économie. Les Ligues, qui attendent de la loi le renfort nécessaire pour développer leur œuvre et la rendre plus efficace, espèrent que le Conseil National s'inspirera de l'idée que mieux vaut dépenser un million de plus pour économiser au pays des pertes équivalant à une bonne centaine de millions. L'exemple du Danemark prouve que plus grande est l'aide de l'Etat, plus rapide est la diminution du fléau. La lutte antituberculeuse a l'immense privilège de pouvoir mesurer exactement ses résultats. On sait ainsi que la mortalité par tuberculose a diminué dans notre pays, en vingt ans, de 42 %. Autrement dit, si le taux de la mortalité était resté le même qu'il y a vingt ans, nous aurions eu en 1922 10.540 décès par tuberculose, tandis qu'il n'en faut déplorer que 6100. La lutte antituberculeuse a ainsi épargné à la Suisse, pour la seule année 1922, 4440 vies! Voilà de quoi encourager tous ceux qui se dépensent sans compter dans cette campagne, ainsi que tous les donateurs qui soutiennent cette œuvre. Voilà aussi pourquoi de si grands espoirs sont mis dans la loi. Il n'est pas chimérique de penser que, si elle est assez largement conçue pour atteindre son but, l'épargne des vies humaines pourra atteindre assez rapidement 60 % par rapport au commencement du siècle.

« En attendant la loi, les Ligues ne se croisent pas les bras. Encouragées par la subvention fédérale portée à un million et demi, elles développent leur activité. Ainsi, la seule Ligue vaudoise contre la tuberculose a dépensé, en 1925, 565.430 fr., plus d'un demi-million! Elle s'est occupée de 4092 enfants et de 2451 adultes, 6532 personnes en tout. »

* * *

A côté de la lutte antituberculeuse, la lutte antialcoolique, dont nos lecteurs connaissent le détail (voir en particulier notre avant-dernier numéro, sur les plus récentes décisions de la Commission chargée de rapporter au Conseil National sur la révision du régime des alcools), la lutte antivénéérienne, dont la propagande est menée avec vigueur (notons que, pour la première fois chez nous, le livret de la Fête fédérale de gymnastique de Genève en 1925 contenait une

¹ Voir le *Mouvement Féministe*, N° 224.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver : 20 octobre 1926 — 20 mars 1927

Culture féminine générale : Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.) d'administration d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge.

Le Foyer de l'Ecole, où se donnent les *cours de ménage*: cuisine, coupe, mode, etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat, rue Ch. Bonnet, 6.

mise en garde contre les maladies vénériennes: un exemple à suivre); la lutte anticancéreuse qui consolide son avance; la bataille contre les stupéfiants, à laquelle vient en aide la nouvelle législation fédérale; les campagnes en matière de mœurs, dont nos lecteurs connaissent les péripéties (suppression définitive des maisons de tolérance à Genève, sessions de la Commission du Code pénal fédéral, arrêté du gouvernement genevois contre les dancings; etc., etc.), notre journal les ayant tenus au courant au fur et à mesure des événements.

Signalons aussi le mouvement en faveur de l'amélioration du logement, sur lequel nous aurons certainement à revenir plus en détails, celui qui tend à la protection sociale de la famille, et auquel donneront un grand élan les résolutions votées à Paris par le Congrès international suffragiste sur les allocations familiales, cette importante question se trouvant, de ce fait, maintenant à l'ordre du jour des préoccupations de nos grandes Sociétés féminines nationales.

* * *

Et, pour terminer, citons ici le bilan que fait M. Veillard de la santé du pays:

« *A l'actif*: la mortalité a diminué de moitié depuis 1870; elle est même quatre fois moindre pour les maladies épidémiques. La mortalité par tuberculose a aussi régressé, mais beaucoup moins que celle due à d'autres causes; la tuberculose détermine encore à elle seule plus de décès que toutes les causes infectieuses réunies et davantage que le cancer. Si la blennorragie est stationnaire, la syphilis diminue notablement. Au total, progrès réjouissant.

« *Au passif*: l'alcoolisme forme un poste important: notre consommation d'alcool excède quatre fois les normes d'une consommation modérée, au dire du Prof. Milliet, un des meilleurs statisticiens suisses de l'alcool. De 1881 à 1920, dix mille personnes sont mortes d'alcoolisme.

« Il semble, d'après les statistiques incomplètes que l'on possède, que la criminalité soit stationnaire; l'homicide est cependant en diminution. Il n'en est pas de même du suicide, qui sévit chez nous à un plus haut degré que dans la plupart des autres pays: il y en a eu 876 en 1920. L'alcoolisme là encore est complice; la dernière statistique lui impute 17 % des suicides. La proportion des femmes qui se tuent a doublé depuis 1876.

« Les naissances illégitimes diminuent. Après avoir atteint le chiffre de 4800 en 1914, elles ont baissé à 3600 en 1922, soit dans une proportion analogue à celle des naissances légitimes. Il y a eu de 1910 à 1920 10.000 mariages de plus que de 1900 à 1910, mais 104.000 naissances de moins!

« Les divorces ont passé de 4.410 pour les années 1886 à 1890 à 9.119 pour les années 1916 à 1920. Ils ont plus que doublé.

« Les autres rubriques de la moralité ne sont pas susceptibles d'être chiffrées. On en est réduit à des estimations arbitraires.

« *Conclusions*: Notre état sanitaire est bon. Il s'améliorera encore davantage quand on luttera plus énergiquement contre la tuberculose et surtout contre l'alcoolisme. L'état moral est beaucoup moins satisfaisant. Notre espoir est dans cette belle élite de jeunes qui ont un grand idéal auquel ils entendent être fidèles. »

Institut Jaques-Dalcroze

* GENÈVE *

Rythmique - Plastique animée

Solfège / Improvisation /

Technique corporelle / Chant choral

- a. Cours pour **professionnels** (préparation au certificat)
- b. Cours pour **amateurs** (adultes et enfants)

Tous les cours seront donnés ou inspectés régulièrement par M. Jaques-Dalcroze, qui reprend toute son activité à son Institut de Genève

Ouverture des cours: 15 septembre

Pour les inscriptions s'adresser au Secrétariat
44, Terrassière, 44, Genève